



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 27 SEPTEMBRE 2022 A 18H30
A LA SALLE DE LA MAIRIE**

SESSION ORDINAIRE

Date de la convocation : 08/09/2022
Nombre de conseillers en exercice : 08
Secrétaire de séance : M Denis DECHOUX

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à la Salle de la Mairie sous la présidence de M. Daniel BEY, Maire de la Commune.

PRESENTS : Mesdames Michèle SCHILLING, Marion DOU et Messieurs Daniel BEY, Laurent MAILLARD, Aymeric CUVELIER et Denis DECHOUX.

ABSENTS EXCUSES :

M François STEL
Mme Josiane BERAUD

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte rendu du procès-verbal du conseil précédent
- 2) Salle multi activités : point sur les travaux
- 3) Salle multi activités: occupations futures, règlement de la salle...
- 4) Camping : 1er point sur la saison estivale
- 5) Point sur les travaux voirie et eau potable
- 6) Projet d'aménagement du tour du lac
- 7) Divers

Le quorum est atteint.

1) Approbation du compte rendu du procès-verbal du conseil précédent

Le CR est adopté à l'unanimité des membres présents au dit conseil.

2) Salle multi activités : point sur les travaux

Les VRD ont été légèrement aménagés pour d'une part améliorer les places assises du théâtre de verdure et d'autre part mieux canaliser les eaux pluviales.
Tous les gros travaux d'aménagement extérieurs devraient être terminés fin octobre.

Concernant les finitions intérieures, Le procédé d'isolation phonique intérieur choisi initialement ayant été retoqué par le Bureau d'étude compétent, une nouvelle solution est à l'étude, qui doit préalablement être validée par un acousticien. L'ensemble des finitions intérieures devraient être terminés fin novembre pour une utilisation fin décembre. Ensuite démarrera l'étude pour la mise en place des panneaux photovoltaïques.

Une question est posée concernant la mise en place de jeux. Il a été demandé à la paysagiste de venir à la prochaine réunion de chantier car aucune décision n'a été prise à ce jour.

3) Salle multi activités : occupations futures, règlement de la salle...

Un avant-projet a été adressé aux membres du conseil. Une discussion s'engage pour d'abord définir l'esprit de la mise à disposition de la salle et le public à qui elle est destinée.

Des voix s'expriment pour limiter l'utilisation de la salle à des manifestations ouvertes à toutes les personnes du village et à contrario de ne pas la mettre à disposition pour des manifestations privées.

Il est proposé de faire un groupe de travail composé de 3 membres du conseil (Laurent MAILLARD, Michèle SCHILLING et Denis DECHOUX) pour finaliser la rédaction du règlement intérieur et de la convention de mise à disposition.

4) Camping : 1er point sur la saison estivale

Le camping a très bien fonctionné en août, par contre juillet n'a pas été à la hauteur. Les dépenses sont restées dans le budget prévisionnel. Globalement le résultat devrait être bon, les comptes sont en cours de finalisation.

Il faudra peut-être revoir les tarifs pour le mois de juillet.

L'épicerie a très bien fonctionné. De nombreuses demandes ont été formulées par les clients pour disposer de quelques produits frais (jambon, fromage, pain).

5) Point sur les travaux voirie et eau potable

Il est fait état de quelques travaux de reprises de voirie à réaliser assez rapidement, suite au tour du village effectué ce jour avec les entreprises. L'objectif étant de les réaliser avant la fin de l'année.

Les travaux de sécurisation d'accès aux réservoirs d'eau et la mise en place de compteurs supplémentaires ont également démarrés.

Un recensement des compteurs d'eau individuels à sortir des maisons a également été réalisé. Sur les 190 abonnés, il reste une cinquantaine de compteurs à sortir en limite de propriété ou sur le domaine public.

6) Projet d'aménagement du tour du lac

Il est rappelé qu'une étude avait été menée en 2019 qui avait abouti à un budget colossal de 360 000 € et de fait le projet avait été abandonné.

Avant de relancer une étude, il nous faut d'abord réfléchir à la philosophie de cet aménagement éventuel.

Il est proposé de faire un groupe de travail composé de 4 personnes (Laurent MAILLARD, Michèle SCHILLING, Marion DOU et Denis DECHOUX) qui va rapidement étudier ce dossier.

Première étape : rencontrer la cellule du Conseil départemental qui a recensé tous les points remarquables et attractifs soumis à la surfréquentation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.
Prochain conseil le 19 octobre 2022 à 17h30 (à confirmer).

Monsieur Le Maire
Daniel BEY

